

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[199_Correspondance d'Amélie et Charles Lenormant : 1848-1874](#)[Item](#)[Paris, le 3 février 1849, Amélie Lenormant à François Guizot](#)

Paris, le 3 février 1849, Amélie Lenormant à François Guizot

Auteurs : Lenormant, Amélie (1803-1893)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

6 Fichier(s)

Les mots clés

[Archéologie](#), [Collège de France](#), [Elections \(France\)](#), [Exil](#), [France \(1848-1852, 2e République\)](#), [Normandie \(France\)](#), [Politique \(France\)](#), [Réception \(Guizot\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1849-02-03

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote58, AN : 163 MI 42 AP 199 Papiers Guizot Bobine Opérateur 34

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Lenormant, Amélie (1803-1893), Paris, le 3 février 1849, Amélie Lenormant à François Guizot, 1849-02-03

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 19/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/8798>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationBrompton (Angleterre)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 27/06/2025 Dernière modification le 04/07/2025

58

espirins¹

chers Messieurs, nous s'amusent à se faire telle
comme les journaux et les livres vous
s'amusent à se faire et nous vous
aujourd'hui sous le coup d'une
nouvelle menace de trouble pour
lundi. L'attente vraie d'abord été
annoncée pour aujourd'hui, mais

annoncée sans aucun but, mais
d'une part il se doute que la
circulaire s'engage aujourd'hui
sur la proposition rationnelle, d'ailleurs
la loi sur les clubs n'a pas encore
été votée, on dit tout haut ce
matin que la chose ne sera
ce qu'on ne prendra les aristos
que demain. on ne verra plus les
aristocrates, on ne verra plus

aristas.

cependant nous craignons pas encore
vaincus. Le président se tient ferme
et tient bon à son ministère. La ville
de Paris est une immense place de
guerre et changera à plus des
positions très habilement.

une partie du corps d'armée des
alpes arrivent à Orléans aujourd'hui;
la garde nationale est bonne,
au moins celle qui marche
et si les malheureux ont essayé
encore un mouvement nous aurons
l'avantage. J'ai même peine
à croire qu'ils aient osé ce mouvement.
La classe ouvrière ne se réjouit
pour eux que dans le cas où nous
serions battus; tant que les

ouvriers sont
ce beaucoup
plus forte
triomphes
et ont atterri
la grande
cité de sorte
entre la char
le gouverne
le président
à la légation
faire un co
l'épiscopat
Yvain
il semble
nous n'a
entre l'ind
ce jour de
dimanche
à la justice

survivre même peuples, nous sommes
 beaucoup plus nombreux et les
 plus forts, et n'avons nous pas
 triomphé d'eux, réunis aux fédérés
 et aux autres nations?!

la grande difficulté, la chose impossible
 c'est de sortir de ce conflit d'autorité
 entre la chambre qui veut rendre
 le gouvernement impossible, et

le président sans porter atteinte
 à la légalité. Si le président
 fait un coup d'état contre la chambre
 l'opinion publique le soutiendra
 vivement, mais en d'autre. Ici
 il semble de plus en plus que

nous n'ayons pas d'alternative
 entre l'empire et la république
 et tout se joue entre ces deux
 alternatives. Les grands seigneurs
 à la justice chez Adolphe Borel

le faire sans quelle personnes visités.
 M. Pasquier l'avait été comme
 membre de l'Académie française
 et sans intention. Il s'y est vu
 et s'y est trouvé par à par avec
 Louis Napoléon qui lui a adressé
 la parole et lui a dit qu'il n'avait
 pas pu au le mémoire sous
 tous procédés en vers lui.
 cette conversation entre l'ex-juge
 et l'ex-avocat à fait les choses des
 assistants.

M. Hubert par grand pour le coup
 et ira aussi à Caen. Demain il
 va aller avec mes amis voir M.
 Thonine. Ne jugez - nous pas
 convenable un peu plus tard d'adresser
 aux auteurs du collier une
 lettre courte qui établisse votre
 candidature et votre politique?
 Vous supposez - vous lors de la
 coalition l'effet de votre lettre à

cher Monsieur,
 comme les
 l'auront
 aujourd'hui
 nouvelle
 l'avis.
 amonies
 d'une part
 circulation
 sur la pu
 la loi sur
 sa maie,
 matin qu
 ce qu'en
 que l'union
 aristocr

M. duoy et M. Aubin ?

c'est un grand jugement de ces conventions
là que vous avez tous eues heureusement.
enfin laissez passer cette crise,
fixez l'époque de la dissolution
et voyez alors si comme je
l'espère c'en est encore cette fois la
raison et le bon sens qui
s'emportent.

adieu cher Monsieur. mille bien
tendres complimens.

Charles a été présenté hier pour la
chaire au collège de France par
l'assemblée des inscripteurs
à l'unanimité.

aujourd'hui il va de garde à
l'assemblée.